

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

En ce début d'année, la hausse du nombre de décès en Hauts-de-France ralentit, mais reste forte : + 13 % du 1<sup>er</sup> au 25 janvier après + 17 % en décembre. Depuis le début de cette 2<sup>e</sup> vague épidémique, 26 255 décès ont été enregistrés dans la région entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 25 janvier 2021, soit 17 % de plus sur an (niveau national, + 16 %). Cette augmentation touche tous les départements de la région, notamment le Nord. Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus impactées. La hausse atteint + 27 % dans les EHPAD et + 16 % dans les hôpitaux.

### Le surcroît de décès continue à ralentir en janvier

En Hauts-de France, la hausse du nombre de décès s'infléchit depuis la mi-novembre, traduisant les effets des mesures de confinement prises fin octobre, puis celles à la mi-janvier de généralisation du couvre-feu à 18H. Le nombre de décès reste cependant à un niveau élevé : 4 762 entre le 1<sup>er</sup> et le 25 janvier 2021, soit 13 % de plus qu'en 2019 à comparer au + 17 % observé en décembre dernier.

### Les Hauts-de-France : 4<sup>e</sup> région la plus touchée

Dans toutes les régions, le nombre de décès enregistrés lors de la 2<sup>e</sup> vague épidémique est désormais supérieur à celui mesuré sur la même période un an auparavant. **En Hauts-de-France, ce sont 3 900 décès supplémentaires** qui ont été enregistrés entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 25 janvier 2021, soit une augmentation de 17 % sur un an.

La région reste la 4<sup>e</sup> la plus impactée par la hausse du nombre de décès au cours de cette période. Au niveau national, les régions présentant les plus fortes augmentations sont par ordre décroissant : Auvergne-Rhône-Alpes (+ 34 %), suivie de Bourgogne-Franche-Comté (+ 28 %), puis de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 22 %).

### Des décès en hausse notamment dans le Nord

Le Nord reste le département le plus impacté en Hauts-de-France par la hausse des décès lors de cette 2<sup>e</sup> vague de la Covid-19 (cf. Figure 1). Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 25 janvier 2021, 11 328 décès y ont été enregistrés, soit 1 900 de plus sur un an (+ 20 %). Dans les autres départements, les hausses varient entre + 12 % dans l'Aisne et + 18 % dans l'Oise.

### Un excédent des décès encore élevé en janvier 2021

L'excès du nombre de décès en janvier, bien que moins élevé qu'en décembre mais surtout en novembre, reste encore marqué dans l'ensemble de la région. Dans le Pas-de-Calais, le nombre de décès augmente ainsi de 11 % entre le 1<sup>er</sup> et le 25 janvier par rapport à l'an dernier (contre + 26 % en novembre). Dans la Somme, l'excédent des décès est de 13 % en janvier 2021 (contre + 5 % en novembre).

### Des décès en augmentation depuis septembre dans les EHPAD et hôpitaux

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 25 janvier 2021, le surcroît de décès dans les EHPAD de la région reste élevé (+ 27 %). Dans les hôpitaux, où ont lieu plus de la moitié des décès comme au niveau national, le surcroît de la mortalité reste marqué au cours de la période : 14 500 décès, soit **2 000 décès de plus par rapport à la période précédente (+ 16 %)**.

Au sein de la région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais enregistrent les plus fortes augmentations de décès en EHPAD (respectivement + 39 % et + 36 %). Dans les hôpitaux, c'est dans le département de l'Oise où l'augmentation est la plus marquée (+ 26 %), suivi du Nord (+ 16 %) et du Pas-de-Calais (+ 14 %).

## Les 65 ans ou plus les plus touchés

**Les personnes de 65 ans ou plus restent les plus impactées** en Hauts-de-France par la hausse du nombre de décès depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Ce constat rejoint celui observé au niveau national. À ces âges, la hausse des décès varie entre + 18 % et + 21 % selon la tranche d'âge.

### Figure 1 : 20 % de décès de plus dans le Nord depuis septembre dernier

Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1<sup>er</sup> septembre  
au 25 janvier

	2020-2021	2019-2020	Evolution entre les deux périodes (en %)
Aisne	2 527	2 262	11,7
Nord	11 328	9 438	20,0
Oise	2 803	2 376	18,0
Pas-de-Calais	6 706	5 750	16,6
Somme	2 891	2 543	13,7
<b>Hauts-de-France</b>	<b>26 255</b>	<b>22 369</b>	<b>17,4</b>
France entière	289 544	249 987	15,8

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 60 51 86 50  [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)

## Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'**une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication**. Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (*cf. Pour en savoir plus*).

## Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès](#)
- « [Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003](#) », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- « [Bilan démographique 2020](#) », Insee, Insee Première n°1 834, 19 janvier 2021
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 60 51 86 50  [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)